



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES FORÊTS

DIX-NEUVIÈME SESSION

Rome (Italie), 16-20 mars 2009

QUESTIONS INTÉRESSANT LE COMITÉ DES FORÊTS EXAMINÉES PAR LES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO LORS DE LEURS SESSIONS DE 2007/2008

I. CONSEIL DE LA FAO

Cent trente-deuxième session du Conseil de la FAO (juin 2007)

1. Le Conseil a approuvé le rapport de la dix-huitième session du Comité des forêts.
2. Le Conseil a demandé à la FAO de continuer à jouer son rôle de premier plan dans le Partenariat de collaboration sur les forêts et de renforcer ses activités dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports concernant les forêts aux niveaux national, régional et international. Le Conseil a demandé à la FAO de renforcer sa coopération avec le Forum des Nations Unies sur les forêts afin que cet instrument juridiquement non contraignant atteigne tous ses objectifs.
3. Le Conseil a demandé à la FAO de poursuivre son action récente visant à renforcer les Commissions régionales des forêts, en soulignant l'importance d'un lien régional efficace entre les politiques forestières mondiales et le Comité des forêts, d'une part, et la mise en oeuvre sur le terrain, d'autre part. Le Conseil a salué l'appui fourni par la FAO aux programmes forestiers nationaux, et notamment les travaux du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux.
4. Le Conseil a prié la FAO d'aider les États Membres intéressés à élaborer des stratégies complètes pour les bioénergies. Plusieurs Membres ont souligné le rôle de plus en plus important que jouerait le bois dans la satisfaction des besoins énergétiques de nombreux pays en développement. Le Conseil a demandé à la FAO de préparer un rapport analytique sur les effets sociaux, économiques et environnementaux des nouvelles utilisations du bois pour la production d'énergie.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

5. Notant le rôle important que jouent les forêts dans l'atténuation des changements climatiques grâce à la fixation du carbone, ainsi que les impacts négatifs potentiels du changement climatique sur la santé des forêts, le Conseil a demandé à la FAO de continuer à accorder une priorité élevée aux forêts et aux changements climatiques et à collaborer avec les États Membres pour les aider à mettre au point des stratégies d'adaptation plus efficaces. Le Conseil a noté les avantages potentiels d'un déboisement moindre en ce qui concerne la réduction des émissions de carbone et a invité la FAO à continuer à travailler avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur cette question.
6. Le Conseil a souligné la contribution importante qu'apportaient les forêts à la durabilité des moyens d'existence et à l'élimination de la pauvreté et de la faim. À cet égard, il a invité la FAO à continuer à aider les pays en développement à mettre en oeuvre une gestion forestière durable en s'occupant des dimensions sociales, économiques et environnementales des forêts et des arbres hors forêt.
7. Le Conseil a reconnu le rôle de la FAO en tant que centre mondial de connaissances et d'information sur les forêts et a demandé à la FAO de continuer à aider les pays à renforcer leur capacité en matière d'information forestière.
8. Tout en faisant à nouveau part de sa préoccupation sur le fait que les activités principales du Département des forêts dépendaient de plus en plus de ressources extrabudgétaires, le Conseil a pris acte de l'inquiétude manifestée par le Comité des forêts devant l'insuffisance des ressources allouées par la FAO à la foresterie, face aux problèmes nouveaux identifiés par le Comité.

II. CONFÉRENCES RÉGIONALES DE LA FAO EN 2008

a) **Vingt-neuvième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (Le Caire, Égypte, 1^{er}-5 mars) – Table ronde sur le changement climatique: incidences sur l'agriculture au Proche-Orient**

La Conférence a demandé à la FAO:

9. de mener des études spécifiques à la région, examinant l'impact potentiel du changement climatique sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les ressources naturelles aux niveaux national et régional;
10. d'aider les pays membres à identifier, élaborer et promouvoir des pratiques susceptibles de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de piéger le carbone, tout en contribuant au développement durable;
11. de collaborer avec les organisations internationales, régionales et nationales concernées afin d'améliorer l'utilisation des outils d'évaluation de l'impact des conditions météorologiques sur les cultures (prévision des rendements des cultures), ainsi que celle des prévisions météorologiques et climatiques dans la prise de décisions au niveau de l'exploitation;
12. d'apporter une assistance technique aux pays membres pour étudier la façon dont les petits producteurs agricoles pourraient bénéficier des possibilités offertes dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (y compris la taxe sur le carbone); et
13. de promouvoir l'intégration du changement climatique, de la conservation de la biodiversité et de la lutte contre la désertification dans les programmes et activités de gestion des ressources naturelles de la région.

b) Trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Brasilia, Brésil, 14-18 avril 2008)

À l'attention de la FAO

14. La Conférence a souligné que la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) devrait élaborer des lignes directrices sur la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des feux d'espaces naturels et la gestion des statistiques forestières, y compris les variables environnementales.

15. La Conférence a pris note avec satisfaction de ce que le treizième Congrès forestier mondial se tiendrait à Buenos Aires (Argentine), du 18 au 25 octobre 2009. Elle a invité les pays de la région à y participer largement.

La Conférence:

16. A demandé que la CFALC élabore des lignes directrices sur la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des feux d'espaces naturels et la gestion des statistiques forestières, y compris les variables environnementales.

c) Vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Afrique (Nairobi, Kenya, 16-20 juin 2008)

17. Dans certains pays, le secteur forestier est le deuxième contributeur au PIB, mais le déboisement constitue une sérieuse menace pour la région.

d) Vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Innsbruck, Autriche, 26 et 27 juin 2008)

18. La Conférence a noté les liens d'interdépendance existant entre le changement climatique, d'une part, et l'agriculture, la foresterie et la gestion des eaux, d'autre part. Il a été suggéré que l'agriculture, la foresterie et les pêches pouvaient contribuer à atténuer les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'étiquetage des produits, précisant leurs effets sur le changement climatique.

19. La Conférence a souligné l'importance des questions de changement climatique et a invité instamment la FAO à accorder une priorité élevée à ses activités dans ce domaine, notamment aux mesures d'adaptation à prendre dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des pêches. La Conférence a reconnu la nécessité d'allouer des ressources complémentaires afin de mettre en oeuvre efficacement un programme spécial sur les questions liées au changement climatique et a approuvé la proposition de mettre en place un fonds fiduciaire intergouvernemental de la FAO pour les activités d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des pêches.

Recommandations de la Conférence (à l'attention de la FAO)

La Conférence:

20. a invité instamment la FAO à accorder une priorité élevée aux activités réalisées dans ce domaine et à leur allouer des ressources suffisantes, notamment en ce qui concerne les analyses des causes du changement climatique, les scénarios possibles et les études prospectives d'envergure régionale sur les mesures d'adaptation dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches, et a recommandé à la FAO d'élaborer un programme spécial intégré sur les questions liées au changement climatique et de collaborer avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat et le Fonds pour l'environnement mondial.

21. a reconnu la nécessité d'allouer des ressources complémentaires afin de mettre en oeuvre un programme spécial sur les questions liées au changement climatique et a approuvé la proposition visant à mettre en place un Fonds fiduciaire intergouvernemental de la FAO pour ces activités.
22. a recommandé à la FAO d'inclure les pays d'Europe de l'Est et d'Asie centrale dans ses analyses, en collaboration étroite avec la Commission européenne sur ces questions (par. 21);
23. a recommandé qu'une Unité spécialisée de la FAO chargée de l'évaluation du changement climatique commence à élaborer, pour la région, une « Stratégie pour les activités menées par la FAO dans le domaine de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation » et a instamment invité la FAO à organiser des ateliers et une réunion de haut niveau sur les effets du changement climatique et les mesures d'adaptation pour l'Europe.